



# Vos Élu-es vous informent



syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr



<https://snu-ara.fr/>



snu-ara



04 72 71 52 47 - 04 72 71 12 80



## COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DU 15 Avril 2020 :

### Injonctions, contradictions, que chacun trouve son sens mais garde la santé physique et mentale...

\* **Des groupes de travail** nationaux se mettent en place pour réfléchir à l'après Covid car à n'en pas douter l'explosion des inscriptions et le marché du travail nous imposerons de réfléchir à notre organisation de délivrance d'une offre de service nouvelle : report du pack de démarrage, du CRI, mais quel suivi des DE, gestion des groupes et autres prestations collectives, redéfinition de l'ORE, de l'ESI... Le SNU a demandé à être associé à ces travaux pour y défendre la place des agents, des usagers et mettre en place une organisation réaliste, humaniste. La DR note la proposition, et comme d'habitude nous serons vigilants pour assurer le SAV....d'autant qu'en région, cette démarche sera aussi déployée.

\* **Pour la reprise du travail en agence**, la DG tâtonne encore beaucoup : retour des DE sur flux, rien de prévu en masque, gant, solution garantissant l'hygiène et la sécurité, pas de budget spécifique...La communication est très contradictoire y compris au niveau présidentiel : ouvrir les écoles le 11 Mai alors que c'étaient les lieux à fermer en priorité ? notre établissement, porte-parole gouvernementale ne se fait que l'écho d'un retour standard alors qu'ill est clair, pour le SNU, qu'une reprise d'activité ne peut se faire que dans le cadre du respect des règles sanitaires et de moyens de protection des Agents et des Usagers.

\* **Sur la montée des incivilités** et des menaces par téléphones ou mail, le DR prétend que le ce n'est pas une réalité, et cela malgré la lecture des fiches incidents qui recensent des propos menaçants et véhéments de la part de DE laissé devant une porte close, où le rôle social de notre établissement n'est plus à démontrer. Nous vous signalons qu'actuellement, il y a la possibilité de déposer des pré plaintes en ligne sur le site du ministère de l'intérieur, et d'aller après la période de confinement la signer auprès des autorités de police

\* **Pour les offres d'emploi « prioritaires »** diffusées sur notre site et rapprochées entre autres par les conseiller CDE, il n'est pas possible d'aller plus loin que l'engagement de la part de l'employeur du respect des gestes barrières. Nous exigeons à ce que les refus d'offres, ou les abandons rapides de postes devant des conditions de travail dangereuses ne soient pas pénalisantes pour les DE Notre courrier à la direction régionale sur le sujet est resté sans réponse formalisée pour cette réunion.

**Chassez le naturel, il revient au galop...** lors de la précédente tenue du CSE, la direction semblait vouloir preuve d'ouverture, de tolérance et si nous restions méfiants, nous avons accueilli avec satisfaction cette attitude. Aujourd'hui la vis semble tourner à nouveau et des discours contradictoires resurgissent. Ainsi concernant les agents en télétravail, le DR clame qu'ils doivent maintenir une activité, y compris « s'il s'agit d'appeler les DE pour ne rien leur dire », que tout le personnel peut être sollicité par l'employeur pour exécuter les tâches définies. Lors de nos échanges, le directeur adjoint en charge des opérations n'a pas fait mention d'un recueil sur les tâches télétravail ables élargies et transmises au personnel le 16 au matin. Quelle transparence si on rajoute que les 5 jours de RTT pourront être positionnés par la DG durant le confinement ! (info DG du 14042020 !) Prémption de 5 jours de RTT : une discussion est en cours à la Direction Générale, aucune décision n'est encore arrêtée. Une audioconférence est prévue le lundi 20 avril 2020 entre la Direction Générale et les Organisations Syndicales au niveau national ! Le SNU est opposé à cette éventualité.

**Voilà pour la DR l'illustration parfaite du dialogue social** : que les OS soient bienveillantes pendant la période de crise et consentent à des sacrifices alors que la direction continue ses petites affaires...**Nous restons vigilants** et invitons tous et toutes à le faire, continuez à nous faire remonter vos questions individuelles RH/Congés en lien (ou pas) avec cette crise, nous nous en ferons les porte-paroles **en attendant, prenez soin de vous et de vos proches !**



**Pour le SNU, en cette période, les agents ne sont pas des marionnettes !**